

D 1045 ARGENTINE: L'ÉTAT D'ESPRIT DE L'ARMÉE

Le procès des généraux impliqués dans la "sale guerre" issue du coup d'Etat de 1976 se poursuit (cf. DIAL 1022). A l'évidence un profond malaise court dans l'armée, partagée entre les officiers radicalement opposés à la mise en question des militaires, et ceux qui cherchent à redorer leur blason (cf. DIAL D 992). Dans l'interview ci-dessous, tirée de la revue "Gente" du 27 juin 1985, le général Ríos Ereñú, chef d'état-major de l'armée, donne son point de vue sur la question. Deux points sont à noter dans ses déclarations: 1) l'exclusion de l'hypothèse d'un nouveau coup d'Etat militaire; 2) l'insistance sur le caractère "politique" que doivent revêtir le procès en cours et la sentence finale, ce qui signifie en clair que ce n'est pas la matérialité des faits (illégalité des actions militaires, violation des droits de l'homme, assassinats délibérés d'opposants et de prétendus opposants) qui doit être finalement retenue, mais la nécessité "politique" qu'avait l'armée d'agir comme elle l'a fait. On le voit: il s'agit là d'une interprétation touchant au rôle et à l'indépendance mêmes de la justice.

Note DIAL

INTERVIEW DU GÉNÉRAL RÍOS EREÑÚ
CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Il a la réputation d'être légaliste. Il aime l'efficacité. D'où sans doute son admiration pour les Etats-Unis, un pays qu'il a très bien connu à l'époque où il y a été affecté. En dépit de malaises persistants dans l'armée pour des problèmes salariaux et pour la mise en jugement des anciens chefs militaires, il adhère totalement à la démocratie actuelle chaque fois qu'il en a l'occasion. Originaire de Rosario, âgé de 54 ans, père de sept enfants (de 29 à 17 ans), homme au parler très lent et au sourire difficile, le général de brigade Héctor Luis Ríos Ereñú (auparavant commandant du 3e corps d'armée à Córdoba, puis du 2e à Rosario et de la 7e brigade d'infanterie à Corrientes) affirme avec force qu'il n'y aura jamais plus de coup d'Etat dans le pays: "Désormais la responsabilité relève des hommes "politiques, qui devront mettre en oeuvre les recours institutionnels en "cas de vide du pouvoir."

Question - A votre avis, le procès en cours des anciens chefs augmente-t-il ou diminue-t-il l'antipathie des gens envers les militaires?

Réponse - Il y a des étapes. Au début de ce régime démocratique, les ressentiments étaient plus forts. Les organisations de solidarité étaient plus mordantes. Cela peut provoquer la confusion. J'ai confiance qu'à mesure

où la vérité sera faite, les forces armées retrouveront leur place dans le pays, celle qu'elles ont toujours eue. Je ne veux pas charger les médias, mais le procès en cours aurait des effets davantage positifs s'il était présenté objectivement aux citoyens. C'est-à-dire qu'il faut non seulement aborder une partie du procès mais aussi parler des antécédents au procès, chose que je ne vois malheureusement pas faire.

Q. - Quels sont les antécédents au procès?

R. - On n'y parle pas de l'agression de la subversion. On ne parle pas des méthodes utilisées, des assassinats, des bombes placées au coin des rues, de l'insécurité sur la voie publique. On ne parle pas des communications écrites des assassins par lesquelles ils rendaient compte publiquement et orgueilleusement de leurs actions. Tout cela est tombé dans l'oubli. C'est une chose qu'on ne doit pas oublier si l'on veut comprendre le problème que nous avons vécu et l'abandonner au passé pour mieux regarder vers l'avenir, qui est le grand défi. Chacun doit faire son acte de contrition, en reconnaissant sincèrement où il était hier et où il est aujourd'hui, car il le faut pour pouvoir inaugurer une période de tranquillité et de progrès.

Q. - Pensez-vous qu'il faudrait ensuite une amnistie? Mettre un "point final" à l'affaire, ainsi que l'a évoqué le ministre Borrás?

R. - C'est là une considération éminemment politique. Ici aussi il faut procéder par étapes. Je vous rappelle les paroles de Tancredo Neves, qui n'a malheureusement pas pu assumer la présidence du Brésil: "Le Brésil a tiré un trait sur son passé par une loi de pacification nationale. Il est désormais entièrement tourné vers l'avenir." C'est la seule façon de faire une grande nation. Voilà la réponse. Il est probable qu'au terme du procès beaucoup de gens resteront insatisfaits. En aucun domaine de la vie on ne peut appliquer uniformément les idées. Ce qui m'intéresse fondamentalement, c'est que la majorité saine du pays comprenne ce problème. Cela signifie, à mon avis, que nous devons accepter le fait d'être passés par une période très dure, très triste pour le pays. Il a fallu défendre des valeurs essentielles et cela s'est fait au prix d'une guerre. Et dans une guerre il y a des faits qui ne peuvent être l'objet immédiat d'une dissection, ou être aseptiquement traités comme une affaire ponctuelle ou casuelle. En la matière, il faut rechercher une solution qui passe - comme l'entend le pouvoir exécutif - par la responsabilité. Dont il n'est pas encore prouvé qu'elle est telle. Quant aux actions ou omissions, il faut attendre le verdict de la justice. Un acte de sincérité est une nécessité pour le pays. Par dessus tout. Au moment du danger, quand la nation s'est sentie menacée, les forces armées ont exposé la vie de leurs hommes et elles ont été suivies par la grande masse de la population. Car aucune victoire n'est possible en aucun pays du monde et en aucune guerre sans cette approbation. Maintenant que le danger a été écarté, nous ne pouvons devenir l'objet du jeu de ceux qui ne recherchent que la haine, la violence et le trouble. Il ne faut pas se leurrer. Ils sont nombreux les défenseurs de la liberté, les défenseurs des droits de l'homme. Mais quand la liberté était précisément attaquée, quand les droits de l'homme étaient attaqués, aucune voix ne s'est fait entendre pour sanctionner ceux-là mêmes qu'on cherche aujourd'hui à transformer en martyrs ou en victimes d'autant de comportements tortueux.

Q. - Mais pourquoi les militaires se sont-ils tellement trompés? Ils se sont trompés au gouvernement. Ils se sont trompés dans la guerre

des Malouines. Ils ont gagné la guerre contre la subversion, mais ils l'ont perdue psychologiquement et politiquement aux yeux des citoyens. Quel bilan les militaires font-ils de tant d'erreurs?

R. - La première chose, fondamentale, c'est qu'un gouvernement militaire n'est pas la solution politique pour le pays. C'est la leçon majeure que nous, hommes des forces armées, devons tirer car les résultats sont là. Il y a plus: ni les cycles de gouvernements militaires ni les cycles de gouvernements civils n'ont permis à notre pays d'atteindre le niveau correspondant à ses potentialités. Il faut admettre que c'est à l'exercice politique qu'il revient de renforcer le système démocratique actuel. En faisant jouer l'officialisme et l'opposition dans un sens constructif. Non pas en luttant contre le système, mais dans le système. C'est la seule façon sûre d'éviter la participation des militaires. Car les militaires ne sont pas à l'origine des faits politiques; ils ne font que prendre le pouvoir. Le fait politique est toujours antérieur à cette démarche. Ceux qui ne croient pas pouvoir parvenir au pouvoir par les suffrages des citoyens, ceux qui n'ont pas la patience d'attendre la sanction des urnes sur les promesses gouvernementales non tenues, ce sont ceux-là qui précipitent les choses et demandent aux forces armées d'intervenir. Et devant le vide du pouvoir, devant le risque d'éclatement, les forces armées sont intervenues.

Q. - Si une situation semblable se présentait aujourd'hui, pensez-vous que les forces armées interviendraient à nouveau?

R. - Je pense que les forces armées ne doivent jamais plus intervenir en politique. Un processus politique doit avoir en lui-même sa réponse politique; tous les mécanismes institutionnels sont prévus en ce sens.

Q. - Il y a actuellement dans votre arme un grand mécontentement en matière salariale. La CGT pourrait organiser une manifestation ou une grève. Vous, non. N'êtes-vous pas en état d'infériorité?

R. - Ce qu'il faut savoir au moins partiellement c'est que moi, institution militaire, je ne puis me situer au niveau de la CGT - avec tout le respect que je dois à la CGT - car elle a d'autres mécanismes, d'autres règles, d'autres obligations. Nous les militaires, sans prétendre être meilleurs que les autres citoyens - car nous sommes exactement égaux - avons une plus grande responsabilité. Nous avons les armes de la patrie qu'on nous a confiées, nous avons la responsabilité première d'être au service de l'intérêt national. En conséquence, je ne puis ramener un problème qui m'affecte à celui d'une revendication salariale.

Q. - Des esprit soupçonneux pourraient dire: "Oui, les militaires reçoivent de bonnes soldes".

R. - Jamais, dans leur histoire, les forces armées n'ont connu une situation de splendeur quant à la rétribution. Nous avons toujours été une école de vie austère, d'une vie avec des limitations. Malheureusement le taux d'inflation a conduit à une détérioration telle que la situation s'est aggravée et qu'il n'est réellement plus possible de subvenir aux besoins.

Q. - Puis-je vous demander combien vous gagnez?

R. - Bien sûr. Je vais vous montrer ma feuille du mois de mai. Et ce n'était pas prévu dans la visite de la revue Gente. En mai j'ai reçu 394.394 pesos (1). Si nous nous reportons aux cadres hiérarchiques inférieurs, et

(1) Soit, au taux de l'époque, environ 500 dollars (NdT).

aux cadres de sous-officiers qui à l'âge de 27 ou 28 ans sont en droit de constituer leur foyer et d'avoir un ou deux enfants, on se rend compte de la gravité du problème.

Q. - Votre position légaliste en matière salariale et votre défense à tout prix de la démocratie ne risquent-elles pas de vous faire traiter de "mou" par les cadres intermédiaires de votre arme?

R. - On ne peut ni ne doit mêler deux questions totalement différentes. Le problème salarial, que je sais être bas, que je sais faire problème à mes gens de façon peut-être inhabituelle, fait partie de la problématique générale du pays. Il a logiquement ses limites. Les limites à partir desquelles il est devenu pratiquement impossible de continuer de la sorte. Nous avons exposé la situation auprès des autorités politiques habilitées à son règlement. Et, en fonction des possibilités, nous avons obtenu une réponse. Sans doute pas la plus favorable ou la plus positive, propre à supprimer le problème, mais nous l'avons exposé et nous avons confiance en son règlement prioritaire. Quant à la "mollesse" du chef d'état-major face à ce problème, c'est exactement la mollesse dont doit faire preuve celui qui est assujéti à un ordre constitutionnel, et qui est convaincu que nous vivons en parfait état de droit. Conformément à la Constitution, nous pouvons faire des pétitions comme citoyens. Mais on ne peut aucunement prendre une position dure qui serait méconnaître la loi. Ou bien on se situe dans la légalité et, en ce cas, on a les comportements correspondants; ou bien on est contre la loi, contre le système, ce qui n'est pas le cas du chef d'état-major. La fermeté du chef d'état-major ne va pas à l'encontre des dispositions de la loi et de la Constitution. Il y a en tout cela une équivoque grave. Nombre de ceux qui disent aujourd'hui défendre ou protéger des intérêts sectoriels, portent directement atteinte au bien commun et ne sont pas disposés à renforcer le système constitutionnel. En réalité, ils ne cherchent qu'à consolider leur propre système politique.

Q. - Quelle est votre position et celle de votre arme sur le nouveau plan économique lancé par le gouvernement? (2)

R. - Le pays a dû prendre des décisions globales. Changer son signe monétaire. Modifier tout un système économique qui entraînait en décadence et allait à l'échec. En supprimant les axes de faiblesse, il s'emploie à modifier tout ce qui nous a causé du dommage. Et le pays l'a parfaitement compris. Et les forces armées ne peuvent faire exception. Ce n'est pas répéter un slogan de dire que nous ferons appel à notre esprit de sacrifice ou à notre volonté de collaboration. Nous en sommes convaincus. Je crois en mes gens. Je crois que les facteurs externes qui cherchent à susciter le ressentiment et le malaise dans nos rangs sont voués à l'échec. Je connais les qualités morales de mes gens. Cela ne signifie aucunement ignorer que nous passons par un mauvais moment qui doit être réglé. Nous avons confiance qu'il en sera ainsi.

Q. - A l'occasion de l'attentat contre la voiture du colonel Ataliva Devoto, vous avez dit qu'il semble y avoir des gens qui ne veulent pas comprendre que nous voulons vivre définitivement en paix, dans

(2) Annoncé le 14 juin, le plan d'austérité prévoit la création d'une nouvelle monnaie (Austral), le blocage des salaires et des prix, le gel des dépôts bancaires, la réduction draconienne des dépenses publiques, la hausse des impôts, etc. (NdT).

la réconciliation. Ces gens-là, d'après vous, qui sont-ils? D'extrême-gauche, D'extrême-droite? Seraient-ce des chômeurs?

R. - Je divise la société argentine en deux: les autoritaires et les démocrates. Peu m'importe le signe. Je n'ai pas d'éléments de jugement pour dire qu'ils sont de l'extrême-droite. Comme l'a dit le ministre de l'intérieur: "En accusant l'extrême-droite, vous cautionnez la gauche". C'est dur, mais c'est comme ça. Je préfère l'envisager sous l'angle de la violence.

Q. - Général Ríos Ereñú, il y a un sujet particulièrement épineux que je voudrais aborder. Le sujet des disparus. Beaucoup de gens soutiennent que si, en temps opportun, les militaires avaient publié semaine après semaine ou mois après mois la liste, les noms, des morts ou des détenus, ainsi que les raisons qui ont amené les militaires à poser de tels actes, les citoyens l'auraient peut-être aujourd'hui non seulement compris, mais aussi approuvé. Mais il n'en a rien été. Et aujourd'hui nous sommes surpris par l'horreur.

R. - C'est un sujet dont il est très difficile de parler. Les difficultés sont venues du fait que les actions de guerre ne sont pas entrées dans le cadre classique du "mon ennemi est en face de moi, je l'attaque". Non. Ici l'ennemi est mimétique, il est diffus. C'est l'ennemi qui place sa bombe sous le lit du général Cardozo, ou qui facilite l'enlèvement de son propre père pour qu'on le tue, comme dans le cas du général Alsogaray.

Q. - Mais de toute façon on aurait pu donner les noms.

R. - Les morts en cours d'affrontement, on les connaît. Les disparus entrent dans une catégorie où les précisions sont difficiles. Je crois que si ceux qui avaient la responsabilité de le faire ne l'ont pas fait, c'est qu'ils n'en avaient pas la possibilité.

Q. - Ce qui ne les excuse pas de l'erreur commise.

R. - C'est ce qui est en cours de jugement aujourd'hui. C'est le grand problème de cette guerre. Cette guerre a été gagnée sur le champ de bataille, mais elle a été perdue politiquement parce que le processus n'a pas atteint les objectifs qu'il avait annoncés. Voyons le bilan économique: les résultats sont ceci et ceci. Voyons le domaine politique: nous n'avons pas de soutien par derrière. C'est pour cela que le succès obtenu se trouve obscurci par le reste. Voilà le grand problème de cette guerre. Et voilà la grande préoccupation au sein de l'armée. Si nous estimons que notre guerre a été parfaitement juste, parfaitement légitime, parce que l'intérêt national était en jeu, il est difficile aujourd'hui à beaucoup de mes camarades d'accepter la mise en question de ce qui a été fait. Nous acceptons la décision du pouvoir exécutif, par le biais des décrets signés, de déterminer les responsabilités de ceux qui ont dirigé cette guerre. Quant aux autres membres de l'institution militaire, ceux qui ont agi dans l'accomplissement des ordres reçus, ceux qui ont aussi risqué leur vie, ceux-là sont préoccupés car ils n'arrivent pas à voir clairement quelle est la situation véritable. C'est pourquoi nous devons garder la mesure et un équilibre tout particulier. Il s'agit d'un acte politique. Le procès est une affaire politique. On a mis en branle l'appareil juridique. Mais la solution finale sera politique, avec l'aval d'un acte juridique. Et j'ai confiance qu'à partir de ce procès, les nombreuses légendes qui ont été montées seront définitivement ruinées. De toute façon, le concept d'élitisme qui est celui des Argentins

nous fait nous mettre aujourd'hui sur la crête de la vague; et parce que les Argentins se veulent les gens les plus démocratiques du monde, ils chargent les forces armées. Mais si vous me permettez, je vais être optimiste: tout ceci n'est qu'une parenthèse bientôt fermée.

Q. - Les Mères de la place de mai servent-elles la démocratie?

R. - Elles n'aident pas. Car la douleur qu'éprouve la mère qui y est embrigadée, est exploitée dans un but essentiellement politique. Cela, nous en avons la preuve: cela qui, au début, a provoqué l'émotion ne suscite plus maintenant que l'indifférence.

Q. - Dernière question. Après cette triste expérience, les forces armées font-elles peau neuve? Des forces armées non plus séditionnelles mais légalistes?

R. - Tous les événements politiques que les militaires ont vécus ont fait naître en eux une grande capacité de réaction à ces événements; elle va leur permettre dorénavant de mieux voir le chemin à suivre normalement et sûrement. C'est-à-dire le chemin des mécanismes institutionnels, celui de la sanction par les suffrages des citoyens, celui du jugement politique. Il n'y a jamais eu de coup d'Etat militaire sans consensus national. Après la Révolution libératrice, la Place de mai s'est remplie de monde. Il en a été de même avec le coup d'Etat de 1976. Celui de 1966 - en raison duquel les radicaux peuvent se considérer davantage offensés - a eu lieu parce que le gouvernement était de l'alchimie politique. Il ne bénéficiait que de 23% des voix, le reste n'ayant pu s'exprimer que par l'absentéisme et le vote blanc. Le gouvernement n'avait aucune consistance. Et pour gouverner il faut avoir un soutien politique. S'il perd ce soutien, il est remplacé par celui qui en a un. Vient alors le jugement politique. Il n'y aura plus de coup d'Etat militaire.

Q. - Cette fois, définitivement?

R. - Il doit en être ainsi. Sinon, je n'aurais pas une très haute opinion des Argentins.

(Interview recueillie par
Renée Sallas)

(Traduction DIAL)

Abonnement annuel: France 295 F - Etranger 360 F - Avion 440 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441